

## Règlement spécifique destiné aux utilisateurs des objets de la collection archéologique du Centre d'études

De nombreux objets de la collection archéologique sont à la disposition des chercheurs au Centre d'études du MNS. Comme il s'agit d'artefacts précieux et le plus souvent très fragiles, il est demandé aux utilisateurs de tenir compte des mesures de sécurité que nous imposons et de respecter les points suivants:

### Gants

La sueur des mains contient des sels et des acides susceptibles d'entraîner la corrosion des objets en métal et en verre. A son contact, les matériaux organiques se décolorent légèrement et des taches apparaissent sur la céramique et la pierre.

Ces dommages étant irréversibles, le port des gants mis à votre disposition est obligatoire pendant toute la durée de manipulation des objets.

### Support de travail

Votre poste de travail est pourvu d'un support rembourré en matériau pauvre en substances nocives. Les objets doivent être posés uniquement sur ce support.

### Matériel auxiliaire

L'utilisation de tout instrument ou accessoire permettant de mesurer des objets (pied à coulisse ou accessoires pour dessiner, p. ex.) doit être préalablement autorisé par la personne de contact attitrée. D'une manière générale, tous les instruments métalliques susceptibles d'abîmer la surface des objets sont prohibés.

### Manipulation

De nombreux objets étant fragiles, nous vous invitons à limiter leur manipulation et leur déplacement au strict minimum.

En vous remerciant de respecter le présent règlement, nous nous tenons à votre entière disposition pour toute question ou clarification supplémentaire.